

SOCIÉTÉ • DROGUES

Depuis dix ans, les intoxications pédiatriques au cannabis connaissent une hausse continue

Le plus souvent résultat d'une négligence des parents, l'ingestion de la drogue peut avoir des conséquences graves, d'autant plus que la concentration en THC est importante dans le produit.

Par Juliette Bénézit

Publié aujourd'hui à 10h54, mis à jour à 11h20 • Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

D'après les chiffres de la police scientifique, le taux de THC dans la résine de cannabis – soit la molécule à l'origine des effets psychotropes de cette drogue – a triplé depuis vingt ans. Ces dix dernières années, des études scientifiques ont effectué le même constat à travers un phénomène lui aussi en expansion : les intoxications pédiatriques, soit des enfants qui avalent des morceaux de résine de cannabis laissés par négligence autour d'eux.

Ces situations d'ingestion accidentelle permettent de voir « *les produits qui circulent dans notre société, explique Maryse Lapeyre-Mestre, responsable du centre d'addictovigilance de Toulouse. Les taux de concentrations en THC qu'on observe à chaque bilan sont en augmentation* ».

[Lire aussi](#) | [Beaucoup plus fort en THC, le nouveau cannabis accroît le risque de dépendance](#)

S'ils restent limités, les cas d'intoxications liées à la consommation de cannabis par des enfants observent une tendance à la hausse depuis dix ans, avec une croissance particulièrement marquée à partir de 2014. Cette année-là, en novembre, les urgences pédiatriques du CHU de Toulouse ont saisi l'agence régionale de santé (ARS) Midi-Pyrénées face à la multiplication de situations inhabituellement graves, avec des cas de coma et d'apnée justifiant une surveillance en soins continus ou en réanimation. L'hôpital, qui répertoriait douze cas entre 2007 et 2012, constate autant de situations sur les dix premiers mois de l'année 2014.

Conséquences variables

Une étude sur l'ensemble du territoire, pilotée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), est alors lancée. Bilan : en 2015, 254 hospitalisations d'enfant de moins de 10 ans liées à la consommation de cannabis sont dénombrées, dont 209 nourrissons ayant entre 1 mois et 2 ans. En 2010, on comptait 67 hospitalisations d'enfant de moins de 10 ans, dont 50 nourrissons. Les régions le plus concernées sont le Languedoc-Roussillon et la Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un pic des signalements observé au moment des fêtes de fin d'année et pendant la période estivale.

Dans les derniers bilans réalisés en 2017 et 2019, la tendance à la hausse se poursuit. Selon les doses ingurgitées, les conséquences observées sont variables : les enfants se retrouvent le plus souvent dans un état de somnolence ou d'agitation, leur rythme cardiaque s'accélère. Certains sont pris de difficultés à respirer, de convulsions, et peuvent tomber dans le coma. En parallèle, les professionnels de santé constatent une augmentation des cas inquiétants, avec pronostic vital engagé et besoin d'un transfert en réanimation.

Lire aussi | [Addictions et confinement : « Les problèmes commencent quand on consomme pour apaiser une tension »](#)

« Les risques encourus lors d'intoxications sont d'autant plus importants que la teneur en THC est élevée », notait l'ANSM dans un document daté d'août 2018. « Quand on mesure la concentration en THC dans le sang de ces enfants, ça correspond au niveau d'un adulte qui fumerait une dizaine de fois par jour, car ils avalent des bouts de résine entiers », rapporte Maryse Lapeyre-Mestre.

En cause : la « négligence », poursuit-elle. « On observe ces cas quand l'enfant commence à se déplacer, à attraper, à mettre à la bouche. Le plus souvent, ça se passe pendant des fêtes. Parfois, c'est la grand-mère qui gardait le petit qui a laissé traîner son shit ou chez la nounou. Les gens prennent plus de précautions pour ne pas laisser des cigarettes ou de l'alcool à côté des enfants, c'est moins le cas quand il s'agit du cannabis. »

Juliette Bénézit

Services

CODES PROMOS avec Global Savings Group

- Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats
- Red SFR : 15€ de remise sur votre panier
- Boohoo : -50% sur plusieurs catégories
- Nike : jusqu'à -50% sur les articles en promotion
- AliExpress : 5€ offerts dès 10€ d'achats
- Europcar : -15% sur votre location de voiture
- Yves Rocher : -50% sur une sélection d'articles

Tous les codes promos